

Notaire

OFFICE NOTARIAL  
NATHALIE BARRAUD

Nathalie BARRAUD  
Nathalie BOËFFARD-COUDERT  
Notaires

Dossier suivi par  
Nathalie BOËFFARD-COUDERT

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Nathalie BOËFFARD-COUDERT, Notaire en l'étude sus-nommée, référencé sous le numéro CRPCEN 78148, il a été effectué le 8 mars 2018, le dépôt d'un original de la convention sous signature privée contresignée par avocats contenant consentement mutuel à divorce, tel que prévu par l'article 229-1 du Code civil, entre :

Monsieur [REDACTED], Responsable sûreté, époux de Madame [REDACTED] [REDACTED] demeurant à VELIZY-VILLACOUBLAY (78140) [REDACTED]

Ne a [REDACTED], le [REDACTED]

Ayant pour avocat Maître [REDACTED] avocat à VERSAILLES (78000) 4 [REDACTED] barreau de VERSAILLES

Et

Madame [REDACTED] Responsable légal et carrière, épouse de Monsieur [REDACTED] demeurant à VELIZY-VILLACOUBLAY (78140) [REDACTED]

Née à [REDACTED] le [REDACTED]

Ayant pour avocat Maître Antoine CHRISTIN, avocat à MEUDON (92190) 28 boulevard Verd de Saint Julien, barreau des HAUTS DE SEINE.

Conformément aux dispositions de l'article 229-1 du Code civil, ce dépôt a donné ses effets à la convention en lui conférant date certaine et force exécutoire.  
Le divorce est effectif à compter de la date dudit dépôt.

En foi de quoi, j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.  
Fait à MAUREPAS (Yvelines),  
Le 8 mars 2018



14 Place du Sancerrois 78140 MAUREPAS

Successor de Me GUELFUCCI André  
MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGREEE REGLEMENT DES HONORAIRES PAR CHIFFRE A L'EURO